



La grève de l'amiante

La plus longue grève encore jamais vécue dans l'histoire du Québec éclate le 13 février 1949 à Asbestos. Les 2000 mineurs de la Canadian Johns-Manville d'Asbestos cessent le travail, suivis par les 3000 ouvriers de la mine de Thetford Mines. Le premier ministre Duplessis ne tarde pas à déclarer la grève illégale et envoie un détachement de la police provinciale sur les lieux. La compagnie minière ayant embauché des briseurs de grève, les mineurs tentent de leur bloquer le passage, ce qui provoque une escalade de la violence.

Vingt-cinq ans après la grève, l'ancien président du Syndicat national de l'amiante d'Asbestos, Rodolphe Hamel, décrit l'intensité du conflit pour lequel, raconte-t-il, « on était prêt à mourir ».

La violence atteint son paroxysme le matin du 6 mai 1949 alors que des policiers fortement armés entrent dans la ville, arrêtant massivement les grévistes et les séquestrant dans leur quartier général en les frappant brutalement. Une bombe lacrymogène est lancée par un policier, blessant des grévistes.

Le même jour, le juge O'Bready de Sherbrooke fait lecture de l'acte d'émeute devant les travailleurs présents dans le sous-sol de l'église, qui seront tous arrêtés. Tout rassemblement est alors formellement interdit et la ville est soumise à un sévère contrôle policier. La violence de la répression policière, orchestrée par le gouvernement Duplessis, soulève l'indignation des journalistes, notamment de Gérard Pelletier dans *Le Devoir*.

Outre l'augmentation salariale, l'octroi d'un régime de pension et la reconnaissance syndicale, l'une des revendications majeures des grévistes concerne l'élimination de la poussière d'amiante qui mine la santé des ouvriers.

Les mineurs reprennent le travail le 1er juillet 1949 après 138 jours de grève, à la suite de la médiation de l'évêque de Québec, Mgr Maurice Roy. La compagnie reconnaît le syndicat et accorde une augmentation de 10 cents l'heure.

Aucune disposition n'est toutefois prévue afin de contraindre l'employeur à éliminer la poussière d'amiante. De nombreux ouvriers continueront donc d'être atteints d'amiantose, infection pulmonaire connue à travers le monde sous le nom d'asbestose. Il faudra attendre la grève de l'amiante de 1975 pour que des mesures soient prises dans les mines afin d'offrir de meilleures conditions sanitaires aux travailleurs.